

---

# Charte Déontologique des groupes on line

## *Groupe de parole en ligne pour les dépendantes affectives*

---

- 1 • L'inscription au groupe de parole *en ligne* est personnelle et donc valable pour une seule personne
- 2 • Il est indispensable d'être seule dans la pièce où vous vous connectez et d'être seule devant votre écran
- 3 • Avant de rejoindre le groupe *en ligne*, il faudra vous assurer d'être visible et audible
- 4 • Il vous est demandé de couper votre téléphone durant toute la durée de l'atelier *en ligne*
- 5 • Le groupe de parole *en ligne* est un lieu de thérapie permettant à chacune de s'enrichir de la différence de l'autre. Il est un espace d'écoute active ; il privilégie la thérapie, le partage, plutôt que le débat.
- 6 • Le groupe de parole *en ligne* garantit l'anonymat des participantes et la confidentialité de tout ce qui se déroule dans le cadre du groupe.
- 7 • Le groupe de parole *en ligne* est un groupe de thérapie. Il est donc préférable de concevoir votre participation au groupe comme un processus de travail sur soi.
- 8 • Toute participation annulée moins de 48 heures avant l'atelier est due.
- 9 • L'animatrice a pour seule ambition d'apporter sa contribution de psychopraticienne à l'épanouissement et à l'autonomie de chacune.
- 10 • Les participantes sont invitées à exprimer leurs pensées, leurs réflexions, leurs sentiments dans le profond respect de la liberté de chacune ; aucun prosélytisme pour un mouvement quelconque de quelque nature qu'il soit ne pourra trouver sa place au sein du groupe.
- 11 • Lors des pauses, il est recommandé de parler de sujets neutres et non personnels, la thérapie se déroulant uniquement en présence de l'animatrice, dans le cadre sécurisé de l'espace thérapeutique.
- 12 • Il n'est pas autorisé de nouer des relations amicales – tout au moins le temps de la psychothérapie. Ceci afin que le groupe soit pour chacune un lieu neutre, libre et de thérapie. Il est ainsi fortement déconseillé d'être « amis » sur les réseaux sociaux durant toute la durée de votre participation aux groupes *en ligne*.
- 13 • L'animatrice est en accord avec le code déontologique de l'EAP, de NLPNL, de la Psy en mouvement et de la CFDP (dont elle est membre) qui sont des fédérations et associations attentives à l'éthique des psychothérapeutes et à la protection des patients (déclaration de Strasbourg)

Géraldyne Prévot-Gigant,  
Créatrice et animatrice des Groupes de Parole pour les Femmes®  
[info@geraldyneprevotgigant.com](mailto:info@geraldyneprevotgigant.com) • 06 18 17 14 49

